



Le 27 février 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE Comité Régional Cgt Bretagne
--

NON À LA RÉPRESSION CONTRE LES SALARIÉS
ET À LA CRIMINALISATION SYNDICALE

Le Comité Régional CGT-Bretagne s'associe pleinement à l'appel à l'action initié par la Fédération CGT Mines-Energie en soutien aux 4 camarades de RTE convoqués demain au Tribunal Correctionnel de Nanterre pour « cyber-terrorisme ».

Pour rappel, ces 4 salariés ont été placés en garde à vue fin 2022 durant 4 jours après leur interpellation par la DGSJ, cellule de l'anti-terrorisme.

Ce qui leur est reproché : de simples faits de grève, reprise en main de leur outil de travail. Aucune dégradation de matériel ni de locaux, aucune conséquence sur le réseau électrique, aucune coupure pour les clients.

Sur l'ensemble du territoire national, des actions seront organisées par la CGT Mines-Energie demain, mardi 28 février 2023 en soutien à nos camarades.

Pour la Bretagne, le rassemblement est prévu sur le site RTE Quimper, situé, 1 rue Ampère à Ergué Gabéric.

Si les actions organisées débiteront dès l'aube, les camarades de Mines-Energie Bretagne qui auront fait le déplacement, accueilleront avec la plus grande fraternité toutes les marques de soutien et de solidarité par une présence active, solidaire et colorée devant le site tout au long de la matinée.

Dans un moment où le mouvement social affirme avec force son unité face au projet de loi sur les retraites, où les actions revendicatives s'intensifient partout sur la question des salaires et des conditions de travail, ne laissons pas une miette de terrain à la répression patronale d'où qu'elle vienne.

Ne laissons pas de place aux intimidations qui ne visent qu'à museler la contestation de stratégies et de choix financiers dont nous connaissons la traduction au-delà des seules entreprises de l'Energie : gel des salaires, démantèlement du service public, externalisation, fermetures de sites... Pour nos droits individuels et collectifs, le Service Public, nos conditions de travail, notre pouvoir d'achat, défendons nos libertés à s'opposer et à revendiquer. Le droit de grève et les libertés sont des droits à valeur constitutionnelle. La CGT apporte son soutien indéfectible pour défendre les collègues, les Camarades mis en cause et injustement sanctionnés.

C'est pourquoi la CGT-Bretagne relaye l'appel des syndicats Mines-Energie de notre région à les rejoindre nombreux demain matin, Mardi 28 février 2023 devant le site de RTE Quimper, 1 rue Ampère à Ergué-Gabéric.